***Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne***
**de l'abbé Alphonse Angot**

## **Champfleury** - Tome I

**Champfleury**, chât., c^ne^ d'*Arquenay,* à 4 kil. O. du bourg. — Chât. et chapelle (*Jaillot*). — Chât. et vill. (*Cassini*). — « Château assez beau avec avenue qui aboutit au grand chemin de Sablé à Laval » (Davelu). — « Château bien bâti, décoré de belles avenues, de promenades en charmille et de fossés ; il y a une chapelle fondée » (Le Paige). — La terre, qui fut érigée en châtellenie en 1578, eut comme dépendance la seigneurie des paroisses d'Arquenay, le Bignon, Maisoncelles. Champfleury n'a presque jamais cessé d'être habité par ses possesseurs ; C'est là que *Jambe-d'Argent,* vint s'aboucher avec M. Jacques au mois d'août 1794. Le soulèvement de 1832 y eut aussi un de ses centres d'action. La chapelle dotée en 1423 par François d'Arquenay, décrétée le 5 avril 1429, puis construite et bénite sous le vocable de saint Jacques, était chargée, de quatre messes par semaine, portées à six par une nouvelle fondation de Lancelotte d'Hauteville, le 15 juillet 1550. On demande, en 1804, la conservation de cette chapelle. Parmi les chapelains : Thomas de Cervon, 1566. — Gervais de Cuillé, démissionnaire, 1583. — Gervais Maan, 1586. — François Maan, 1597. — Jacques Le Blanc, 1668, et Urbain Le Blanc, 1674, 1724, fils de Jacques Le Blanc de la Vignolle, qui consigne en ses notes que M. de Bouillé lui avait fait l'honneur de le prendre pour sénéchal après M. Berault des Essarts.

*Seigneurs :* Pierre d'Arquenay, mari de Jeanne de Couliette, veuve en 1418. — François d'Arquenay, fondateur de la chapelle en exécution des dernières volontés de son père, 1423, 1429. — Guy d'A., marié avant 1498 à Catherine de Feschal, fille de René de F., seigneur de Poligné et de Jeanne de Châteaubriand, vivait en 1525. — Antoine d'A., 1526, 1537 ; Lancelotte d'Hauteville, sa veuve, 1550. — Claude d'A., 1554 ; Madeleine du Bourgneuf, fille de Julien du B., seigneur de Cucé, premier président au parlement de Bretagne, et de Marie Davinet, convola avec Jean Bourré, seigneur de Jarzé, avant 1567. — Julienne d'Arquenay, unique héritière, eut pour tuteur Jacques du Bellay, seigneur du Bois-Thibault, et épousa, âgée de quinze ans, en 1567, Nicolas d'Angennes (V. ce nom). — Claude d'Angennes, marquis de Rambouillet, mort âgé de soixante-quinze ans le 26 février 1652, laissant veuve Catherine de Vivonne. — Philippe de Bouillé, comte de Créance, et Marie du Bois, sa femme, acquéreurs, font prendre possession du château et des seigneuries annexes, le 23 février 1657. Leur maître d'hôtel, Julien Chaudet, sieur de l'Étang, fut assassiné dans sa chambre par un domestique, le 7 mars 1660. — La terre, saisie en 1682 à la requête de Jean-Baptiste Colbert, ministre d'État, et acquise réellement avant 1691 par Hyacinthe de Quatrebarbes, marquis de la Rongère, seigneur de Saint-Denis-du-Maine, échut à Alexandre de Menon de Turbilly du chef d'Antoinette-Henriette de Quatrebarbes, sa femme. Charles du Rivau l'acheta de cette dernière, qui en réclamait encore le prix de Charles du Rivau, fils de l'acquéreur en 1705. Une nouvelle vente, vers 1714, fit passer Champfleury aux mains de René-François de Farcy, seigneur de Pontfarcy. Camille-François-Philippe de F., fils aîné, conseiller en la Grand'chambre au parlement de Bretagne, « déjà fort malade, lorsque le parlement fut supprimé en 1764, envoya sa démission et reçut une lettre de cachet lui ordonnant de rester à Champfleury ». A cause de l'émigration de François-Annibal-Marie de Farcy, la terre de Champfleury fut partiellement mise en vente nationale le 7 thermidor an IV.

*Insin. eccl. — Lib. fundat,* t. I. — P. de Farcy, *Généalogie de la famille de Farcy,* p. 377-379, 390, 400. — Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. I.